



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au Règlement (UE) 2020/878, modifiant l'annexe II du Règlement (CE) 1907/2006 (REACH)  
**ECO FLUX SANS PB**

Date d'impression: 05/01/2023

Version: 4

Date de révision: 05/01/2023

Page: 1 / 7

## SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identifiant produit :

Nom de marque	Réglementation	Alliage n°.	Description	UFI number
ECO 1 – flux	UNE-EN ISO 9453	401	Sn99.3/Cu0.7	D110-Y0KJ-Q004-R9AC
ECO 2 – flux	UNE-EN ISO 9453	702	Sn97/Ag3	M800-E0CY-X00P-T72S
ECO 3 – flux	UNE-EN ISO 9453	402	Sn97/Cu3	1410-G08Y-000M-EMWE
ECO 4 – flux	UNE-EN ISO 9453	711	Sn96.5/Ag3/Cu0.5	DV00-Y06S-3004-EM57
ECO 5 plus – flux	UNE-EN ISO 9453	715	Sn98.5/Ag0.8/Cu0.7	NRM2-R0DQ-M00A-J630
ECO 5 – flux	UNE-EN ISO 9453	501	Sn99/Ag0.3/Cu0.7	2S00-F0HC-S00N-S8K5
ECO 6 – flux	UNE-EN ISO 9453	713	Sn95.5/Ag3.8/Cu0.7	GMK2-R00X-000A-7GWV
ECO 7 – flux	UNE-EN ISO 9453	703	Sn96.5/Ag3.5	5C00-X02D-8005-FJNU
SN100ECO – flux	UNE-EN ISO 9453	403	Sn99,25/Cu0,7/Ni0,05	XNM2-70QA-900T-WUGX

Nom de flux	Classification et règlement
B0.1	1.1.2.B (EN ISO 9454) / ROL1 (J-STD-004) EN 61190 1-3
B0.2	1.1.3.B (EN ISO 9454) / ROLO (J-STD-004) EN 61190 1-3
B1.1	1.2.2.B (EN ISO 9454) / REM1 (J-STD-004) EN 61190 1-3
B1.2	1.2.3.B (EN ISO 9454) / REM0 (J-STD-004) EN 61190 1-3
B2.1	1.1.2.B (EN ISO 9454) / ROM1 (J-STD-004) EN 61190 1-3
PW-15	1.1.2.B (EN ISO 9454) / ROM1 (J-STD-004) EN 61190 1-3
B2.2	1.1.3.B (EN ISO 9454) / ROMO (J-STD-004) EN 61190 1-3
B3.1	2.1.3.B (EN ISO 9454) / ORM1 (J-STD-004) EN 61190 1-3
B3.2	3.1.1.B (EN ISO 9454) / INM1 (J-STD-004) EN 61190 1-3
B4.1	1.2.2.B (EN ISO 9454) / REL1 (J-STD-004) EN 61190 1-3
B4.2	1.2.3.B (EN ISO 9454) / REL0 (J-STD-004) EN 61190 1-3

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### Utilisations identifiées pertinentes

: Pour le soudage manuel et automatisé à vague et par immersion, pour l'assemblage des composants montés en surface dans l'industrie électronique. Pour usage personnel, professionnel et industriel.

#### Utilisations déconseillées

: Ne pas utiliser à d'autres fins autres que celles décrites dans le produit.

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données

#### Fournisseur

: BROQUETAS, S.L.

#### Adresse

: c/ Can Sellarès 12-16  
08740 Sant Andreu de la Barca, Barcelona (Espagne)

#### Numéro de téléphone

: +34 936401900

#### Adresse électronique d'une personne compétente responsable de la fiche de données de sécurité

: broquetas@broquetas.com

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

: +34 936401900

#### Disponibilité

: Du lundi au vendredi de 8:00 à 14:00 h.

## SECTION 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n °1272/2008	
Classes/Catégories de danger	Mentions de danger
Skin Sens. 1	H317: Peut provoquer une allergie cutanée.



**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**  
 Conformément au Règlement (UE) 2020/878, modifiant l'annexe II du Règlement (CE) 1907/2006 (REACH)  
**ECO FLUX SANS PB**

Date d'impression: 05/01/2023      Version: 4  
 Date de révision: 05/01/2023      Page: 2 / 7

## 2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement (CE) n°1272/2008 (CLP)		
Mention d'avertissement et Pictogrammes de danger	Mentions de danger (H)	Conseils de prudence (P)*
Attention  GHS07	H317: Peut provoquer une allergie cutanée.	P261 P280 P302+P352 P333+P313 P362+P364 P501

### \*Textes intégraux des conseils de prudence (P):

- P261: Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/ brouillards/vapeurs/aérosols.
- P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
- P302+P352: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau et savon.
- P333+P313: En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.
- P362+P364: Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
- P501: Éliminer le contenu/réceptacle dans une installation d'élimination des déchets agréée.

## 2.3. Autres dangers

<b>Conformité avec les critères de PBT/vPvB</b>	: Non classés comme PBT ou vPvB
<b>Autres dangers non identifiés dans la classification</b>	En raison de températures élevées atteintes lorsqu'on travaille avec ce produit, des brûlures peuvent se produire causées par la matière fondue. Il peut être dangereux et nuire à la santé l'inhalation des vapeurs émises au cours du processus de soudage. Il doit être utilisé dans des endroits aérés. Il n'a pas de propriétés perturbatrices endocriniennes connues.

## SECTION 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2. Mélanges

Nom Chimique	Teneur (%)	Numéro CAS	Numéro CE	Enregistrement REACH	Classification Règlement (l'EC) 1272/2008 (CLP)*
Étain (Sn)	95.5 – 99.3	7440-31-5	231-141-8	-	Non classé
Argent (Ag)	0 – 3.8	7440-22-4	231-131-3	-	Non classé**
Cuivre (Cu)	0 – 3	7440-50-8	231-159-6	-	Non classé***
Résine	~3	8050-09-7	232-475-7	-	Skin Sens. 1; H317

\* Texte intégral des mentions de danger: voir la section 16.

\*\* Si la taille des particules de la substance est <1 mm, il est classé comme Aquatic Acute 1 (H400) et Aquatic Chronic 1 (H410).

\*\*\*Si la substance est sous forme de flocons, il est classé comme Acute Tox. 4 - orale (H302).

\*\*\*\*Le produit ne contient aucun nanomatériau connu.

## SECTION 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

<b>Notes générales</b>	: Si un problème de santé est détecté, demander un avis médical.
<b>En cas d'inhalation</b>	: Amener la victime à l'air frais et consulter un médecin.
<b>En cas de contact avec la peau</b>	: Laver soigneusement la peau avec un savon doux et de l'eau. Consulter un médecin si les symptômes persistent.
<b>En cas de contact avec les yeux</b>	: Rincer immédiatement à l'eau pendant plusieurs minutes en maintenant les paupières ouvertes. Consulter immédiatement un ophtalmologiste.
<b>En cas d'ingestion</b>	: Consultez immédiatement un médecin. Ne pas faire vomir. Si la personne est consciente, rincer la



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au Règlement (UE) 2020/878, modifiant l'annexe II du Règlement (CE) 1907/2006 (REACH)  
ECO FLUX SANS PB

Date d'impression: 05/01/2023

Version: 4

Date de révision: 05/01/2023

Page: 3 / 7

	bouche avec de l'eau. NE PAS donner de l'eau à une personne inconsciente. (Dans de bonnes conditions d'utilisation, le produit n'est pas ingérable).
<b>Recommandations aux secouristes</b>	: Utiliser des vêtements de protection appropriés.
<b>4.2. Most important symptoms and effects, both acute and delayed</b>	: Il peut provoquer une irritation de la peau, surtout si l'exposition est répétée. Il peut causer une irritation par inhalation des vapeurs lors de l'application, si l'exposition est prolongée et dans un petit espace, mal ventilé
<b>4.3. Indication quant à la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial</b>	: Non défini.

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

<b>Moyens d'extinction appropriés</b>	: Utiliser de la poudre chimique, mousse ou de l'eau pulvérisée.
<b>Moyens d'extinction inappropriés</b>	: Inconnu.
<b>5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange</b>	
<b>Produits de combustion dangereux</b>	: Les vapeurs d'oxydes et les fumées de métaux.
<b>Autres dangers spécifiques</b>	: La fumée dégagée par la combustion du produit peut causer des dommages aux voies respiratoires
<b>5.3. Conseils aux pompiers</b>	: En cas d'incendie, utiliser un équipement individuel de protection respiratoire. Les pompiers doivent porter un équipement de protection résistant au feu.

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

<b>Pour les non-secouristes</b>	: Suivre les indications décrites dans la section 8.
<b>Pour les secouristes</b>	: Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Suivre les indications décrites dans la section 8.
<b>6.2. Précautions pour la protection de l'environnement</b>	: Eviter le contact avec les égouts et les lits de rivières.
<b>6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage</b>	: Ramasser le produit mécaniquement. Pour supprimer complètement, nettoyer la surface avec de l'eau.
<b>6.4. Référence à d'autres sections</b>	: Pour plus d'informations, voir les sections 8 et 13.

## SECTION 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

<b>Mesures de protection et de prévention</b>	: Manipulez le produit avec précaution. Pendant le processus de soudage, comme le produit atteint des températures élevées, utiliser des gants adéquates, se protéger les yeux et porter un masque dans les endroits mal ventilés comme recommandé et décrit à la section 8.2.
<b>Recommandations générales d'hygiène</b>	: Ne pas manger, boire ou fumer pendant la manipulation du produit. Gardez une bonne hygiène après manipulation.
<b>7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités</b>	
<b>Mesures techniques et conditions de stockage</b>	: Les températures de stockage supérieures à 60 °C devraient être évitées.
<b>Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs</b>	: Conserver dans des récipients hermétiquement fermés dans un endroit sec.
<b>Plus amples informations pour le stockage</b>	: Conserver le récipient bien fermé.
<b>7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)</b>	: Pour le montage de composants montés en surface de l'industrie de l'électronique

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

<b>Limites d'exposition</b>	: Étain : TLV (comme TWA): 2 mg/m3 (comme étain) (ACGIH 1990-1991)
-----------------------------	--

<b>professionnelle</b>	Argent : TLV (métal) : 0.1 mg/m3 (ACGIH 1997).LEP UE: 0.1 mg/m3 comme TWA (UE 2000) Cuivre : TLV (métal): 1 mg/m3 (ACGIH 1997). LEP UE : 1 mg/m3 comme TWA (UE 2000)
<b>DNEL et PNEC</b>	: Non disponible.
<b>8.2. Contrôles de l'exposition</b>	
<b>Contrôles techniques appropriés</b>	: L'utilisation dans des zones ouvertes ou bien aérées ou l'utilisation d'extracteur mécanique forcé, est recommandé.
<b>Mesures de protection individuelle, comme un équipement de protection personnel</b>	
<b>Protection oculaire/faciale</b>	: Lunettes de protection pour éviter les éclaboussures. <u>EPI</u> : Lunettes de protection avec support de montage intégré. <u>Caractéristiques</u> : 'CE' Catégorie II. Protecteur oculaire avec support de montage intégré à utiliser contre la poussière, les fumées, le brouillard et les vapeurs. <u>Normes CEN</u> : EN 165, EN 166, EN 167, EN 168 <u>Entretien</u> : Visibilité à travers des verres doit être optimale, de sorte que leur nettoyage quotidien est nécessaire, les protecteurs doivent être désinfectés régulièrement, conformément aux instructions du fabricant. <u>Observations</u> : Indicateurs de détérioration comprennent: coloration jaune des verres, rayures superficielles des verres, déchirures, etc.
<b>Protection de la peau</b>	
<b>Protection des mains</b>	: Utilisez des gants résistants aux petites projections de métal fondu. <u>EPI</u> : Gants de protection contre les petites projections de métal en fusion. <u>Caractéristiques</u> : 'CE' Catégorie III. <u>Normes CEN</u> : EN 407: 2004, UNE-EN 12477:2002 <u>Entretien</u> : Ils doivent être conservés dans un endroit sec, loin des sources de chaleur, et l'exposition au soleil doit être évité autant que possible. Ne pas effectuer de modifications sur les gants qui peuvent altérer leur résistance, et ne pas appliquer peintures, solvants ou adhésifs. <u>Observations</u> : Les gants doivent être de la bonne taille et adapter à la main sans être trop lâches ou trop serrés. Ils doivent toujours être utilisés avec les mains propres et sèches.
<b>Autres</b>	: Utiliser des vêtements de protection appropriés.
<b>Protection respiratoire</b>	: Utiliser un filtre masque P3 BE FR 141 si vous travaillez pendant de longues périodes dans des petits espaces, mal ventilés. Utiliser dans des endroits ouverts ou bien aérés ou utiliser une extraction mécanique forcée. <u>EPI</u> : Masque filtrant pour la protection contre les gaz et particules. <u>Caractéristiques</u> : 'CE' Catégorie III. Le masque doit avoir un large champ de vision et de forme anatomique pour assurer l'étanchéité à l'eau et à l'air. <u>Normes CEN</u> : EN 136, EN 140, EN 405 <u>Entretien</u> : Ne pas entreposer dans des endroits exposés à des températures élevées et des milieux humides avant de les utiliser. L'état des valves d'inspiration et d'expiration de l'adaptateur facial doit être spécialement contrôlé. <u>Observations</u> : Lisez attentivement les instructions du fabricant sur l'utilisation et l'entretien du matériel.
<b>Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement</b>	: Prendre en compte les précautions d'usage pour protéger l'environnement, voir la section 6.2.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

<b>9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles</b>	
<b>Aspect</b>	: Solide gris foncé
<b>Odeur</b>	: Non significatif
<b>Seuil olfactif</b>	: Ne s'applique pas
<b>pH</b>	: Ne s'applique pas
<b>Point de fusion/point de congélation</b>	: 217/320°C
<b>Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition</b>	: Ne s'applique pas
<b>Point d'éclair</b>	: Ininflammable
<b>Taux d'évaporation</b>	: Ne s'applique pas
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	: Ininflammable
<b>Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité</b>	: Ne s'applique pas

<b>Pression de vapeur</b>	: Ne s'applique pas
<b>Densité de vapeur</b>	: Ne s'applique pas
<b>Densité relative</b>	: 7,31-7,38 g/cm <sup>3</sup>
<b>Solubilité(s)</b>	: Insoluble à l'eau
<b>Coefficient de partage: n-octanol/eau</b>	: Ne s'applique pas
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	: Ne s'applique pas
<b>Température de décomposition</b>	: Ne s'applique pas.
<b>Viscosité</b>	: Ne s'applique pas.
<b>Propriétés explosives</b>	: Aucun.
<b>Propriétés comburantes</b>	: Aucun.
<b>9.2. Autres informations</b>	: Aucune information additionnelle.

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

<b>10.1. Réactivité</b>	: Stable dans les conditions ordinaires (ne réagit pas).
<b>10.2. Stabilité chimique</b>	: Stable dans les conditions ordinaires
<b>10.3. Possibilité de réactions dangereuses</b>	: La chaleur peut provoquer des vapeurs avec chlorures.
<b>10.4. Conditions à éviter</b>	: Les températures de stockage supérieures à 60 ° C doivent être évitées.
<b>10.5. Matières incompatibles</b>	: Le contact avec les acides forts et les bases peut provoquer des réactions exothermiques qui devraient être évitées.
<b>10.6. Produits de décomposition dangereux</b>	: Non disponible.

## SECTION 11: Informations toxicologiques

<b>11.1. Informations sur les effets toxicologiques</b>	
<b>Danger/classe d'effet</b>	
<b>Toxicité aiguë</b>	: <u>Étain (CAS: 7440-31-5):</u> LC50 (Inhalation)>5 mg/L LD50 (Oral)> 2000 mg/kg LD50 (dermique)>2000 mg/kg  <u>Argent (CAS: 7440-22-4):</u> LC50 (Inhalation)>5,16 mg/L LD50 (Oral)> 5110 mg/kg LD50 (dermique)>2000 mg/kg  <u>Cuivre (CAS: 7440-50-8):</u> LC50 (Inhalation)>5,11 mg/L LD50 (Oral)> 2500 mg/kg LD50 (dermique)>2000 mg/kg  <u>Résine (CAS:8050-09-7):</u> LD50 (Oral)> 2000 mg/kg LD50 (dermique)>2000 mg/kg  <u>ATEmix alliage Étain-Argent-Cuivre:</u> ATEmix (Inhalation)>5,02 mg/L ATEmix (Oral)> 2000 mg/kg ATEmix (dermique)>2000 mg/kg
<b>Corrosion cutanée / irritation</b>	: Ne s'applique pas
<b>Lésions oculaires graves / irritation</b>	: Ne s'applique pas
<b>Sensibilisation respiratoire ou cutanée</b>	: Peut provoquer une allergie cutanée.



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au Règlement (UE) 2020/878, modifiant l'annexe II du Règlement (CE) 1907/2006 (REACH)  
ECO FLUX SANS PB

Date d'impression: 05/01/2023

Version: 4

Date de révision: 05/01/2023

Page: 6 / 7

Mutagénicité des cellules germinales	: Ne s'applique pas
Cancérogénicité	: Ne s'applique pas
Toxicité pour la reproduction	: Ne s'applique pas
STOT-exposition unique	: Ne s'applique pas
STOT-exposition répétée	: Ne s'applique pas
Les dangers d'aspiration	: Ne s'applique pas
Symptômes	: Pendant le chauffage peut causer une légère irritation des yeux, du nez et des voies respiratoires.
Effets chroniques	: Seulement après des années d'une activité constante dans des conditions défavorables, il peut y avoir risque d'œdème pulmonaire.
11.2. Informations sur les autres dangers	
11.2.1. Propriétés des perturbateurs endocriniens	: Ne contient aucun perturbateur endocrinien connu.
11.2.2. Informations sur les autres dangers	: Non applicable.

## SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité	: Aucune information disponible.
12.2. Persistance et dégradabilité	: Aucune information disponible.
12.3. Potentiel de bioaccumulation	: Aucune information disponible.
12.4. Mobilité dans le sol	: Aucune information disponible.
12.5. Résultats de l'évaluation PTB et tPtB	: Ce mélange ne contient aucune substance qui est évaluées à être PBT ou tPtB.
12.6. Propriétés des perturbateurs endocriniens	: Ne contient aucun perturbateur endocrinien connu.
12.7. Autres effets néfastes	: Seulement après des années d'une activité constante dans des conditions défavorables, il peut y avoir risque d'œdème pulmonaire.

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets	
Méthodes appropriées de traitement des déchets de la substance ou du mélange	: Les déchets du produit doivent être transportés vers une installation d'élimination des déchets autorisée. Éliminer conformément aux réglementations locales et nationales. Ne les éliminez pas par rejet direct dans les rivières ou les égouts.
Méthodes appropriées de traitement de tout emballage contaminé	: Manipuler les emballages contaminés comme le produit lui-même.

## SECTION 14: Informations relatives au transport

	ADR/RID	AND/ADNR	IMDG	IATA
14.1. Nombre UN	Produit non classé conformément aux accords de transport.			
14.2. Nom d'expédition UN				
14.3. Transport classe de danger				
14.4. Groupe d'emballage				
14.5. Dangers environnementaux				
14.6. Précautions particulières pour l'utilisateur				
Dispositions spéciales				

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de MARPOL73 / 78 et le recueil IBC	: Ne s'applique pas
---	---------------------

## SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation d'hygiène, sécurité et environnement spécifique à la substance ou au mélange	
Règlements de l'UE	
Autorisations de REACH	: Le produit ne contient pas une substance présente dans la liste des substances extrêmement

<b>Restrictions d'utilisation REACH</b>	: préoccupantes SVHC, ni dans l'annexe XIV du règlement REACH.
<b>Règlement (CE) n ° 2037/2000 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone</b>	: Le produit n'a pas de limitation d'utilisation.
<b>15.2. Évaluation de la sécurité chimique</b>	: Ne s'applique pas
	: Une évaluation de la sécurité chimique du produit n'a pas été réalisée.

## SECTION 16: Autres informations

<b>Modifications à la version précédente de la fiche</b>	: Modifications des sections 1.2, 2.3, 3.2, 11.2, 12.6 et 12.7. Cette FDS remplace la version 3.
<b>Abréviations et acronymes</b>	: FDS: Fiche de données de sécurité PBT: Persistantes, bioaccumulables et toxiques tPtB: Très persistantes et très bioaccumulables TLV: Threshold Limit Values (Seuil de valeur limite) TWA: Time Weighted Average (Pondérée dans le temps) ACGIH: American Conference of Industrial Hygienists (Conférence américaine des hygiénistes industriels) DNEL: Dose dérivée sans effet PNEC: Concentration prédite sans effet SVHC: Substances of Very High Concern (substances extrêmement préoccupantes) LD50: Dose létale médiane LC50: Concentration létale médiane ATEmix: Estimation de la toxicité aiguë du mélange.
<b>Principales références bibliographiques et sources de données</b>	: Fiche de Données de Sécurité des composants <a href="https://echa.europa.eu/">https://echa.europa.eu/</a>
<b>Les méthodes utilisées pour la classification de mélange Selon le règlement 1272/2008 (CLP)</b>	: Calcul effectué après la classification des substances dans le mélange.
<b>Texte intégral des mentions de danger (section 3.2)</b>	: H317 : Peut provoquer une réaction allergique cutanée. H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques. H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H302 : Nocif en cas d'ingestion.
<b>Conseils relatifs à toute formation appropriée destinée aux travailleurs</b>	: L'équipe d'entretien et l'équipe de production ont reçu l'information et la formation sur les consignes de sécurité en usine et sur l' équipement..
<b>REMARQUES</b>	: Ces informations sont basées sur les connaissances dont nous disposons à ce jour. Cette FDS se réfère exclusivement à ce produit. Toutes les substances chimiques contenues dans ce produit ont été signalées ou sont exemptées de notification en vertu de la législation de la CE. Les informations contenues dans cette FDS sont basées sur les sources publiées disponibles et sont considérées comme exactes. Aucune garantie, expresse ou implicite, n'est faite et notre société n'assume aucune responsabilité résultant de l'utilisation de cette fiche signalétique. L'utilisateur doit déterminer l'adéquation de ces informations à son application. Les spécifications de cette fiche de données de sécurité décrivent les exigences de sécurité de notre produit, ceci n'est pas une garantie de caractéristiques. Ils sont basés sur l'état actuel.